

LE Piedmontais

BULLETIN MUNICIPAL



**NOUVELLES ET DATES
IMPORTANTES**

p. 2-3

**NOTRE ÉQUIPE DE
GESTIONNAIRES**

p. 4-5

**PROGRAMMATION
LOISIRS ET
ÉVÉNEMENTS**

p. 14 À 19

**CONCOURS
DE DESSIN**

p. 23

**Automne
2026**



**NOUVEAUX
RÈGLEMENTS
EN VIGUEUR**

p. 6-7

• NOUVELLES •

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'automne est à nos portes et avec lui vient le moment de faire le bilan de plusieurs projets importants qui sont en cours à Piedmont. Cette saison a été particulièrement active sur le plan des travaux d'infrastructures et de l'amélioration de nos espaces publics.

Au début du mois d'août, les travaux majeurs de réfection du chemin de la Montagne ont débuté. Ce chantier d'envergure, attendu depuis plusieurs années, vise à améliorer la qualité de la chaussée, assurer une meilleure sécurité des usagers et prolonger la durée de vie de cette importante voie de circulation. Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par les travaux, notamment les fermetures partielles, la présence de signalisation temporaire, les détours et les ajustements nécessaires pour les déplacements quotidiens.

Nous remercions sincèrement les citoyens, les commerçants et les usagers de la route pour leur patience, leur compréhension et leur collaboration pendant toute la durée du chantier. La signalisation mise en place a pour objectif d'assurer la sécurité des travailleurs et des automobilistes, tout en permettant de maintenir la circulation de façon sécuritaire. Nous vous invitons à demeurer vigilants, à respecter les indications temporaires et à prévoir vos déplacements en conséquence. Ces efforts collectifs permettront de mener à bien un projet essentiel pour notre communauté.



Par ailleurs, le parc Gilbert-Aubin fait également l'objet d'importants travaux. Afin de permettre la réalisation des travaux de réhabilitation ayant débuté au mois d'août, le parc est temporairement fermé au public. Ces travaux visent à corriger certaines problématiques du site et à préparer son réaménagement afin d'offrir aux citoyens un espace plus agréable, sécuritaire et adapté aux besoins de notre population.

Je tiens également à souligner le retour en classe de nos jeunes piedmontais. Je souhaite une excellente rentrée scolaire à tous les élèves, aux parents ainsi qu'au personnel enseignant et scolaire. Que cette nouvelle année soit remplie de découvertes, de réussites et de beaux moments d'apprentissage. J'invite également tous les citoyens à redoubler de prudence aux abords des écoles, des centres de la petite enfance et lors de leurs déplacements, afin d'assurer la sécurité de nos enfants. Parce qu'à Piedmont, calmons-nous le pompon !

Je vous souhaite un magnifique automne, rempli de beaux moments en famille et entre amis. Profitez de nos sentiers, de nos espaces verts et de tout ce que notre belle Municipalité a à offrir.

Bernard Bouclin
Maire de Piedmont



MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Une équipe engagée pour l'avenir de Piedmont

La Municipalité de Piedmont est fière de pouvoir compter sur une équipe de gestionnaires dynamique, engagée et complémentaire, réunissant des expertises issues des milieux municipaux et privés. Cette diversité de parcours constitue une force pour innover, améliorer nos pratiques et relever les défis à venir avec agilité.

Alors que Piedmont amorce une nouvelle étape de son développement, plusieurs enjeux majeurs se présentent, notamment le renouvellement des infrastructures, la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, l'évolution du secteur du puits Labrador et les solutions à mettre en place pour répondre aux besoins futurs liés aux étangs aérés.



Forte de ses compétences, de son expérience et de sa volonté de collaborer, l'équipe de gestion est mobilisée pour accompagner la Municipalité dans ces transformations. Au cœur de notre engagement demeure une priorité : offrir des services de qualité aux citoyens. En misant sur la collaboration, l'écoute des employés et la mobilisation de tous, nous travaillons ensemble à bâtir un Piedmont accueillant, performant et résolument tourné vers l'avenir.

Cathy Durocher
Cathy Durocher

Directrice générale et greffière-trésorière



DATES IMPORTANTES

Événements à venir

PROCHAIN RENDEZ-VOUS
3 ET 4 OCTOBRE 2026

Info inscription

MARATHON
P'tit Train du Nord

Laurentides-Québec-Canada
 35km au nord de Montréal

HALLOWEEN AU VILLAGE FANTÔME

HALLOWEEN

Le mystère du VILLAGE FANTÔME

Réservez votre soirée du 25 octobre!

DÉTAILS DE L'ÉVÉNEMENT
 Dimanche 25 octobre
 De 17 h 30 à 19 h 30
 (juste à temps pour voir les ombres s'allonger...)
 Dans le sentier Jackrabbitt du parc Gilbert-Aubin
 (685, boulevard des Laurentides, Piedmont)

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

7 septembre
Fête du travail

12 octobre
Action de grâce



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Les abris d'auto temporaires sont autorisés à compter **du 1^{er} octobre 2026, et ce, jusqu'au 30 avril 2027**. En dehors de cette période, le maintien d'une telle installation n'est pas autorisé.



COMPTES DE TAXES MUNICIPALES

Dernier versement de taxes



COLLECTES SPÉCIALES

Branches : 14 septembre et 12 octobre
 Feuilles : 21 octobre et 11 novembre
 Renouée du Japon : 26 août



INSCRIPTION À LA PROGRAMMATION LOISIRS

24 août au 7 septembre 2026



SONDAGE

VOTRE PARTICIPATION AUX SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Afin de mieux connaître les habitudes et les préférences des citoyens concernant les séances du conseil municipal, nous vous invitons à répondre à ce court sondage. Vos réponses nous aideront à améliorer nos moyens de communication et à mieux répondre à vos besoins d'information.

Vous avez des questions pour le conseil municipal ?

Faite les parvenir à l'adresse conseil@piedmont.ca.

Veuillez noter que les questions devront être acheminées avant midi le jour de la séance.

Date des séances ordinaires : 8 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre

Séance extraordinaire concernant l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations : 14 décembre



• ADMINISTRATION •



CATHY DUROCHER
Directrice générale et
greffière-trésorière

Forte de plus de 30 ans d'expérience dans le milieu municipal, Cathy a occupé plusieurs fonctions de gestion avant de se joindre à la Municipalité de Piedmont en 2021. Son parcours lui a permis de développer une solide expertise en gouvernance municipale, en ressources humaines, en gestion stratégique et en accompagnement des équipes.



CARL DE MONTIGNY
Directeur du Service du greffe

Après des études en bibliothéconomie, en gestion documentaire et en archivistique, Carl a développé une carrière diversifiée, notamment à l'UNESCO, au Cirque du Soleil ainsi que dans les univers du cinéma d'animation et de l'événementiel.

Œuvrant dans le milieu municipal depuis 2012, il s'est également impliqué en politique active, a siégé sur plusieurs conseils d'administration et a complété une formation en sciences politiques. Cette riche expérience lui permet de mettre à profit sa rigueur organisationnelle, son expertise administrative et sa compréhension des enjeux politiques au sein de la Municipalité

Sa passion :

Dans ses temps libres, Carl les passe le plus souvent possible loin du brouhaha du quotidien à s'occuper de sa forêt ainsi qu'à tenter de lire les montagnes de livres qui s'accumulent dans tous les coins de sa maison.

Son commerce piedmontais préféré :

Il oublie volontairement son lunch de façon occasionnelle afin de pouvoir aller à un certain casse-croute qui rajoute des couleurs aux couleurs de l'arc-en-ciel.



DAVID CORBEIL-HÉNEAULT
Directeur du Service des finances

Résident de Piedmont, David est titulaire d'un baccalauréat en finances obtenu avec distinction à l'UQTR. Il cumule plus de 15 ans d'expérience dans les principales sphères du monde financier, ayant évolué tant au sein de grandes institutions bancaires qu'en gestion de portefeuille, jusqu'à occuper des fonctions en direction financière au sein d'une société cotée en bourse.

Fort de ce parcours diversifié, il met aujourd'hui son expertise, sa rigueur et sa vision stratégique au service de la collectivité. Animé par des valeurs humaines fortes, il souhaite contribuer activement au développement et au rayonnement à long terme de la Municipalité de Piedmont.

Sa passion :

Passionné de sport, de voyages, de gastronomie, de développement personnel et des marchés financiers, il passe sans difficulté des graphiques boursiers aux menus de restaurants... avec la même curiosité.

Son commerce piedmontais préféré :

Le Golf de Piedmont



CAMILLE PÉTRUD
Coordonnatrice des ressources
humaines et des communications

Détentrice d'une formation en droit, Camille a d'abord évolué pendant sept ans dans le domaine juridique, où elle a développé rigueur et sens de l'analyse. Elle a ensuite choisi une réorientation de carrière en complétant un baccalauréat en administration des affaires, concentration en gestion des ressources humaines.

Elle évolue au sein de la Municipalité de Piedmont depuis 2023, où elle met à profit son expertise pour soutenir les ressources humaines et les communications. Elle privilégie une approche axée sur les relations humaines de qualité, des communications claires et l'équité en milieu de travail. Elle se distingue par son intérêt pour les projets rassembleurs.

Sa passion :

Naviguant entre le monde équestre, l'agriculture urbaine et une culture musicale bien garnie, elle évolue dans l'univers des épicuriens... avec un faible pleinement assumé pour les olives et la polenta !

Son commerce piedmontais préféré :

La CENA



Présentation de notre équipe!

Reconnue pour sa capacité à mobiliser les gens et son sens de l'écoute, elle croit que les meilleures réalisations sont toujours le fruit d'un travail d'équipe. Chaque jour, elle met son énergie et son expérience au service du conseil municipal, des employés et des citoyens afin de faire évoluer l'organisation et de relever les défis de demain.

Sa passion : Curieuse de nature, Cathy aime voyager, découvrir de nouvelles destinations, s'entraîner et profiter pleinement des moments passés avec les personnes qui lui sont chères. Elle est toujours prête à relever un nouveau défi, qu'il soit professionnel ou personnel.

Son commerce piedmontais préféré : Merci la Vie



CAROLINE CHAREST-SAVARD

Directrice du Service des travaux publics et de l'horticulture

Animée par le désir de contribuer à un milieu de vie sécuritaire, durable et agréable pour tous, Caroline possède un parcours riche en génie civil et en gestion municipale. Après avoir débuté sa carrière comme surveillante de chantier, elle a occupé des fonctions de chargée de projets municipaux avant de prendre la direction d'un service des travaux publics.

Ce parcours lui a permis de développer une solide expertise en gestion de projets, en infrastructures municipales et en mobilisation des équipes. Fièvre de mettre son expérience au service de la communauté, elle contribue chaque jour au développement harmonieux et durable des espaces publics de Piedmont.

Sa passion :

Lorsqu'elle ne veille pas aux infrastructures de la Municipalité, il y a de bonnes chances qu'elle soit sur un vélo de montagne, en randonnée ou en train de préparer sa prochaine escapade... en sirotant son 3^e café !

Son commerce piedmontais préféré :
Le O'Lodge café



JULIEN BOURGON

Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Titulaire d'un baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal, Julien Bourgon œuvre depuis plus de 15 ans exclusivement dans le milieu municipal des Laurentides. Il a d'abord développé son expertise comme inspecteur en bâtiments, avant d'occuper un poste de direction au sein d'un service de l'urbanisme et de l'environnement.

Son parcours lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie des réalités et des enjeux propres aux municipalités laurentiennes, notamment en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement. Il met aujourd'hui cette expérience au service de Piedmont afin de contribuer au maintien et à l'amélioration de ce milieu de vie exceptionnel.

Sa passion :

Grand amateur de voyages et d'activités extérieures, Julien aime partir à la découverte de nouveaux horizons, que ce soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger. L'hiver, on le retrouve sur les pistes de ski alpin, alors que l'été, il sillonne les sentiers en vélo de montagne.

Son commerce piedmontais préféré :
Le Sommet Olympia, un lieu qui combine plein air, sport et plaisir, à l'image de ce qu'il apprécie au quotidien.



MÉLISSA PAQUETTE

Coordonnatrice des loisirs

Passionnée par le domaine du loisir depuis toujours, Mélissa est diplômée d'une technique d'intervention en loisir du Cégep de Saint-Laurent et détient un baccalauréat en sciences du loisir de l'Université Concordia. Cumulant près de 25 ans d'expérience, dont 15 ans dans le milieu municipal et 10 ans en CHSLD, elle met son expertise au service du développement de milieux de vie actifs, inclusifs et rassembleurs pour les citoyens de Piedmont.

Reconnue pour son dynamisme et son engagement, elle croit que le loisir est un puissant moteur de bien-être et de rapprochement au sein d'une communauté.

Sa passion :

Ancienne gardienne de but dans une équipe d'hockey masculine, elle aime raconter qu'elle a finalement quitté la glace... avec le capitaine! Ensemble depuis 26 ans, mariés depuis 19 ans et parents de trois merveilleux enfants, ils forment une véritable équipe.

Son commerce piedmontais préféré :
Le St-Hubert

• FINANCES •

LE BUDGET D'UNE MUNICIPALITÉ : UN CASSE-TÊTE DE CHOIX POUR TOUTE UNE COMMUNAUTÉ !

Pour plusieurs, l'automne évoque les paysages colorés et le retour en classe. À l'Hôtel de Ville, c'est le moment où débute l'un des exercices les plus importants de l'année : la préparation du budget municipal.

Préparer le budget d'une municipalité est un peu comme préparer celui d'une famille... qui compterait des milliers de membres, posséderait des dizaines de kilomètres de routes, des centaines de lampadaires, plusieurs bâtiments, un réseau d'aqueduc, un réseau d'égouts, des parcs, des sentiers, des véhicules spécialisés et qui devrait être prête à intervenir 24 heures sur 24, 365 jours par année.

Imaginez un instant que votre famille doive prévoir combien coûtera le prochain hiver... sans savoir s'il tombera 150 ou 400 centimètres de neige.

Qu'elle doive également mettre de côté l'argent nécessaire au cas où une conduite d'eau se briserait, qu'un camion devrait être remplacé plus tôt que prévu ou qu'une forte pluie endommagerait une route.

Ajoutez à cela l'augmentation du prix du carburant, de l'asphalte, des matériaux, des assurances, de l'électricité, des équipements et de la main-d'œuvre. Sans oublier les nouvelles exigences gouvernementales qui viennent parfois s'ajouter d'une année à l'autre.



Contrairement à un budget familial, où l'on peut parfois choisir de reporter certaines dépenses, une municipalité doit continuer d'assurer des services essentiels. Peu importe les circonstances, les routes doivent être sécuritaires, l'eau potable doit couler au robinet, les services d'urgence doivent pouvoir intervenir rapidement et les infrastructures doivent être entretenues.

C'est pourquoi l'élaboration du budget municipal ne consiste pas simplement à additionner des chiffres. Il s'agit plutôt d'un exercice de planification, de gestion des risques et de priorisation.

Chaque décision est prise avec une même préoccupation en tête : offrir des services de qualité tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Trouver cet équilibre n'est jamais simple, mais il est au cœur de chacune de nos réflexions.

Au cours des prochaines semaines, les élus et l'administration travailleront donc ensemble à préparer le budget de l'année 2027. Derrière chaque chiffre se cachent des choix, des projets, des obligations... mais surtout une volonté commune : gérer les finances publiques avec rigueur, transparence et dans l'intérêt de toute la collectivité.

Parce qu'au final, un budget municipal n'est pas qu'un document comptable. C'est le reflet des priorités que nous choisissons, ensemble, pour notre communauté.

• URBANISME •

LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS D'URBANISME SONT MAINTENANT EN VIGUEUR !

Les nouveaux règlements d'urbanisme de la Municipalité sont officiellement en vigueur depuis le 22 mai 2026, à la suite de leur adoption par le Conseil municipal le 4 mai 2026. Vous pouvez les consulter en tout temps sur le site Internet de la Municipalité.

Une réglementation modernisée et plus facile à consulter

Cette importante mise à jour des règlements d'urbanisme avait pour objectif de les adapter aux réalités d'aujourd'hui tout en les rendant plus simples à comprendre et à utiliser. Grâce à une nouvelle structure et à une organisation repensée, les citoyens, professionnels et promoteurs pourront désormais repérer plus facilement l'information dont ils ont besoin.

(suite de l'article page suivante)

• URBANISME • (suite)

Cette refonte touche l'ensemble de la réglementation, notamment :

- le Règlement relatif aux permis et certificats d'autorisation (#931-25), qui permet aux municipalités d'établir les modalités administratives qui les encadrent et qui autorisent la réalisation des projets visés par les règlements d'urbanisme. Il précise les démarches à suivre, les documents requis et les conditions applicables à chaque type de demande;
- le Règlement de zonage (#932-25), qui permet de diviser le territoire en zones, en vue de contrôler l'usage des terrains et des bâtiments, ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions. Il établit également les normes d'aménagement et de construction;
- le Règlement sur les PIIA (#949-26), qui identifie les projets assujettis et les critères et objectifs utilisés pour leur évaluation qualitative afin d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation.

Quelques nouveautés à retenir

Préserver davantage les espaces naturels

Le nouveau règlement de zonage introduit une exigence de superficie naturelle minimale. Selon la zone et la superficie d'un terrain, une proportion de celui-ci devra désormais être conservée à l'état naturel. Cette mesure contribue à la protection des milieux naturels et à la préservation du caractère du territoire. Les pourcentages applicables sont précisés dans la grille des spécifications du règlement de zonage.

Une meilleure protection des rives

Afin de mieux protéger les cours d'eau et les milieux humides, les dispositions entourant les rives ont été renforcées. En plus de la bande riveraine obligatoire de 10 ou 15 mètres, selon les caractéristiques du milieu, une bande de protection additionnelle de 6 mètres est maintenant prévue à partir de la limite de la rive. À l'intérieur de cette zone, les constructions et bâtiments sont interdits, sauf dans certains cas prévus au règlement.

Cette nouvelle approche vise à préserver les fonctions écologiques des milieux riverains, à réduire les impacts des interventions humaines et à assurer une meilleure protection de notre patrimoine naturel pour les générations futures.



NOUVEAUTÉS AU PIIA

(Plan d'implantation et d'intégration architecturale)

Avec l'entrée en vigueur du Règlement sur les PIIA (#949-26), la Municipalité a revu les règles encadrant les demandes de PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale).

Bien que le règlement s'applique désormais à l'ensemble du territoire de Piedmont, plusieurs types de travaux sont maintenant exemptés d'une demande de PIIA, ce qui permet de simplifier les démarches et de réduire les délais d'émission des permis et certificats d'autorisation.

Des démarches allégées pour certains projets

Les travaux suivants ne nécessitent plus de demande de PIIA dans le cadre du chapitre portant sur les travaux majeurs :

- la construction, l'agrandissement ou la rénovation d'un bâtiment accessoire de 15 m² ou moins;
- certains travaux de rénovation extérieure, à l'exception du remplacement du revêtement extérieur d'un bâtiment principal ou d'un garage détaché, ainsi que du remplacement du revêtement de toiture du bâtiment principal lorsqu'il implique un changement de matériau ou de couleur;
- la construction d'une piscine creusée;
- les travaux de remblai ou de déblai d'une épaisseur inférieure à 60 centimètres.

Ces projets, qui exigeaient auparavant une demande de PIIA, bénéficient maintenant d'un processus plus simple et plus rapide.

Deux nouveaux volets pour protéger le caractère de Piedmont

Le nouveau règlement introduit également deux nouveaux chapitres visant à préserver les éléments qui contribuent à l'identité architecturale de la Municipalité.

Les immeubles d'intérêt patrimonial

Les immeubles d'intérêt patrimonial visés par le règlement proviennent de l'inventaire des bâtiments présentant une valeur patrimoniale adopté par la MRC des Pays-d'en-Haut. Lors de certains travaux, ces propriétés devront respecter des objectifs et des critères spécifiques afin de préserver leur qualité architecturale et leurs caractéristiques distinctives. Cette approche permet de protéger un patrimoine qui fait partie de l'histoire collective de notre communauté.

Les chalets alpins

Le règlement prévoit également des dispositions particulières pour les chalets de style alpin identifiés par la Municipalité. Pour certains travaux, ces bâtiments seront soumis à une évaluation basée sur des critères visant à préserver leurs composantes architecturales caractéristiques.

L'objectif est de conserver ce style emblématique qui contribue au cachet unique de Piedmont et à l'identité de son paysage bâti.

• ENVIRONNEMENT •

TRAVAUX DE RÉHABILITATION AU PARC GILBERT-AUBIN

La Municipalité de Piedmont souhaite informer les citoyens que des travaux de réhabilitation environnementale seront réalisés au parc Gilbert-Aubin **à compter de la semaine du 17 août 2026.**

Les travaux se dérouleront à proximité du sentier menant au quai municipal et visent à retirer des sols contaminés découverts lors des études environnementales réalisées sur le site. Les analyses ont démontré que cette contamination est associée à des matières résiduelles enfouies sur le

terrain, probablement au tournant des années 1950 à 1960, bien avant que le site ne soit ouvert au public.

Ces travaux permettront de restaurer ce secteur du parc, d'éliminer une source historique de contamination et d'assurer que ce milieu puisse continuer à être fréquenté de façon sécuritaire par les citoyens. Une fois les travaux terminés, les secteurs touchés seront remis en état et revégétalisés.

La Municipalité remercie les citoyens de leur compréhension et de leur collaboration pendant cette période. Les renseignements concernant la réouverture du parc seront diffusés dès que les travaux seront complétés.



Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Sébastien Simard au ssimard@piedmont.ca ou au 450-227-1888 poste 225.

Afin d'assurer la sécurité du public et de permettre le bon déroulement des travaux, LE PARC GILBERT-AUBIN SERA FERMÉ À TOUS LES USAGERS PENDANT TOUTE LA DURÉE DU CHANTIER.

L'accès au parc, aux sentiers, au jardin communautaire ainsi qu'au quai municipal sera donc interdit jusqu'à la fin des interventions.



RÉVISION DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La Municipalité entreprendra prochainement la mise à jour de sa Politique environnementale et de son plan d'action afin de répondre aux enjeux environnementaux actuels et de définir les priorités des prochaines années. Cette démarche permettra d'établir des objectifs concrets et des actions adaptées aux besoins de notre communauté.

Le dernier plan d'action a permis de réaliser plusieurs initiatives importantes, notamment la mise à jour de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'inspection des installations septiques aménagées avant 1981, l'inspection des rives des cours d'eau et des milieux humides, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), la réalisation d'une cartographie de ces espèces ainsi que des tournées de sensibilisation visant à améliorer le tri des matières résiduelles.

La révision de la Politique environnementale et de son plan d'action permettra de faire le bilan des actions réalisées, d'identifier les nouveaux défis environnementaux et de poursuivre les efforts de la Municipalité en matière de protection de l'environnement. Les citoyens seront invités à contribuer à cette réflexion afin que leurs idées et leurs préoccupations participent à l'élaboration de cette nouvelle vision.



Cet automne, laissons tomber le ramassage des feuilles !



La saison 1000 FEUILLES



**DEUX ÉTAPES
SIMPLES :**

*Je protège un écosystème entier,
les végétaux et les insectes bénéfiques.*

1

Feuillicyclage

Je broie mes feuilles avec la tondeuse.

2

Protection hivernale

Je laisse 1000 feuilles au sol.

1000 FEUILLES FEUILICYCLAGE

La Municipalité de Piedmont vous invite à participer à l'initiative « Escouade 1000 Feuilles ». Lancé en 2023 par l'organisme Le Rucher Collectif, ce projet de sensibilisation sur la protection de notre biodiversité et de nos pollinisateurs vous invite à broyer vos feuilles plutôt que les ramasser, et ensuite laisser les dernières 1000 feuilles comme paillis pour protéger le milieu naturel.

**Visitez le.piedmont.ca
pour les détails.**

APPEL DE CANDIDATURES AU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Un appel de candidature pour trois postes dont un poste représentant un organisme œuvrant en environnement ou une place d'affaires.

Date limite pour l'envoi de votre candidature :
13 novembre 2026

Les nouveaux membres se verront octroyer des mandats de 2 ans au sein du comité afin :

- D'étudier des projets environnementaux et de faire des recommandations au Conseil;
- D'élaborer des projets qui respecteront les objectifs d'un développement durable ;
- De planifier la Foire de l'Environnement et d'y participer en tant que bénévole ;
- De voir à l'application de la Politique environnementale en élaborant des projets et de les soumettre au Conseil ;
- Participer à toute autre activité complémentaire qui pourrait lui être demandée comme des campagnes de sensibilisation environnementale, des aménagements paysagers, etc.



Les candidats intéressés au poste de membre du comité peuvent s'informer dès maintenant auprès de Sébastien Simard, conseiller en environnement par courriel au ssimard@piedmont.ca ou par téléphone au 450 227-1888 au poste 225.

• TRAVAUX PUBLICS •

TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DE LA MONTAGNE

Les travaux actuellement en cours sur le chemin de la Montagne constituent un investissement majeur pour la Municipalité de Piedmont.

Les interventions comprennent la reconstruction d'environ 2,5 kilomètres du chemin de la Montagne, la réfection du réseau d'aqueduc, la mise à niveau du réseau de drainage pluvial, le remplacement de différentes composantes souterraines ainsi que la reconstruction complète de la structure de chaussée, du pavage et de plusieurs éléments de sécurité routière. Ces travaux permettront d'éliminer des infrastructures arrivées en fin de vie utile tout en améliorant la gestion des eaux de ruissellement et la fiabilité du réseau d'aqueduc.

Le coût total du projet est évalué à 7 654 102 \$, la municipalité bénéficie d'une aide financière de 3 750 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL – volet Redressement), permettant de réduire de façon importante la contribution des contribuables.

Nous remercions les résidents et les usagers pour leur patience et leur collaboration pendant la durée des travaux. Ces inconvénients temporaires permettront de léguer à la communauté des infrastructures plus sécuritaires, plus fiables et mieux adaptées aux besoins futurs.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Avant le premier coup de pelle, un projet routier d'envergure nécessite généralement entre 2 et 5 ans de préparation, incluant les études, la conception, les demandes de subventions, les autorisations gouvernementales, les appels d'offres et la planification financière.



CHEMIN DE LA RIVIÈRE : UNE INTERVENTION PLANIFIÉE EN DEUX ÉTAPES

Le dossier du chemin de la Rivière est actuellement traité en deux étapes afin d'intervenir rapidement tout en planifiant une solution durable et en maximisant les possibilités d'aide financière.

Une première intervention avant l'hiver

La priorité est de réaliser des travaux de stabilisation avant l'arrivée de l'hiver afin de sécuriser le secteur et de permettre la réouverture des voies actuellement barrées. Un mandat professionnel est présentement en cours pour préparer cette première phase des travaux.

Une vision à long terme

Dans un second temps, une évaluation complète des besoins sera réalisée. Cette analyse comprendra notamment l'état des conduites et des autres infrastructures afin de déterminer les interventions requises pour l'ensemble du secteur. Cette étape est essentielle pour permettre à la

Municipalité de présenter des demandes d'aide financière répondant aux exigences des différents programmes gouvernementaux.

Il est important de savoir que la Municipalité a déjà essuyé deux refus de financement pour ce projet. Malgré ces refus, les démarches se poursuivent activement afin d'identifier les programmes les plus appropriés et de maximiser les chances d'obtenir les aides financières disponibles.



• HORTICULTURE •

UN NOUVEL AMÉNAGEMENT PAYSAGER METTANT EN VALEUR LES ARBUSTES INDIGÈNES AU PARC GILBERT-AUBIN

Cet automne, l'équipe d'horticulture municipale travaille sur un nouvel aménagement paysager au parc Gilbert-Aubin, composé d'une haie d'arbustes indigènes du Québec. Ce projet vise à embellir le parc tout en favorisant la biodiversité et en créant un environnement accueillant pour les pollinisateurs, les oiseaux et la petite faune.

Cette nouvelle haie sera composée de plusieurs espèces soigneusement sélectionnées pour leurs qualités ornementales et écologiques, notamment la viorne trilobée, le houx verticillé, le myrique baumier, l'aronie à fruits noirs, la ronce odorante, le sureau blanc et le physocarbe à feuilles d'obier.

Au fil des saisons, ces arbustes offriront une diversité d'intérêts : floraisons printanières, feuillages colorés, fruits appréciés par les oiseaux et structures végétales décoratives durant la période hivernale.

Nous vous invitons à venir découvrir cet aménagement et à observer la richesse de ces plantes indigènes qui contribuent à la beauté et à la vitalité de nos espaces verts.



Même en période de pluie, l'arrosage des paniers suspendus et des bacs de fleurs annuelles demeure nécessaire.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

En effet, plusieurs aménagements floraux sont situés sous des abris postaux ou dans des secteurs où la pluie ne peut les atteindre de façon adéquate. De plus, les jardinières installées sur les ponts et dans les zones exposées au vent s'assèchent rapidement, même après des précipitations.

Soyez assurés que la Municipalité de Piedmont veille à une utilisation responsable de l'eau. Les interventions sont effectuées de manière raisonnée, uniquement lorsque nécessaire au maintien de l'embellissement floral jusqu'à l'automne !

• SERVICE INCENDIE •

ENTREVUE AVEC SAMUEL HÉNAULT, CAPITAINE DU SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE PIEDMONT/ SAINT-SAUVEUR



Depuis le 25 mai dernier, le Service de sécurité publique et incendie assure une présence continue en caserne, 24/7. Cette nouvelle organisation a permis l'embauche de 14 pompiers à temps plein afin de maintenir en tout temps six pompiers prêts à intervenir rapidement sur le territoire. Nous avons rencontré le capitaine, Samuel Hénault, du Service pour en apprendre davantage.

01.

Qu'est-ce que ce changement apportera concrètement aux citoyens?

Les retombées sont importantes. Le temps moyen de réponse lors d'un incendie de bâtiment passe d'environ 16 minutes à près de 4 minutes. Comme chaque minute compte lors d'une intervention, cette rapidité accrue permet de mieux protéger les personnes, les biens et l'environnement.

02.

Quels sont les impacts sur le service de premiers répondants?

La présence permanente en caserne améliore aussi la rapidité des interventions médicales d'urgence. Dans des situations critiques, comme un arrêt cardiorespiratoire, quelques minutes peuvent faire toute la différence et contribuer à sauver des vies.

03.

Cette nouvelle structure répond-elle également aux défis de demain?

Absolument. Face à l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes et des situations d'urgence, cette organisation nous donne une plus grande capacité d'action et nous permet d'intervenir plus rapidement lorsque la population a besoin de nous.

04.

Quel message souhaitez-vous transmettre à la population?

Cette transformation est avant tout un investissement dans la sécurité de notre communauté. Elle est le fruit du travail et de l'engagement de nombreux partenaires, mais surtout de nos pompiers qui servent la population avec professionnalisme et dévouement.

Nous sommes fiers du chemin parcouru et confiants pour l'avenir. Chaque amélioration mise en place poursuit le même objectif : offrir à nos citoyens un service encore plus efficace, humain et accessible. Comme le disait une personne qui a marqué notre Service: « Il n'y a pas de réussite durable sans engagement. » Cet engagement demeure au cœur de chacune de nos actions.

• SÉCURITÉ PUBLIQUE •

À PIEDMONT, CALMONS-NOUS LE POMPON... ET POURSUIVONS SUR NOTRE LANCÉE!

Lancée au printemps 2026, la campagne de sensibilisation « À Piedmont, calmons-nous le pompon! » a connu un succès remarquable. Son objectif est simple : rappeler que la sécurité routière est une responsabilité partagée et qu'un simple ralentissement peut faire toute la différence.

Grâce à la participation des citoyens, plus de 125 affiches à gazon ont été installées par les résidents dans différents secteurs de la Municipalité. Ce geste concret démontre l'engagement de notre communauté envers un milieu de vie plus sécuritaire et plus agréable pour tous. Les retombées de la campagne ont dépassé nos attentes.

Son approche originale et son message rassembleur ont suscité l'intérêt de nombreuses municipalités et MRC du Québec, afin de s'en inspirer et de mettre en place une initiative semblable chez elles.

Mais ce n'est qu'un début! En 2027, la Municipalité lancera la phase 2 de la campagne. Cette nouvelle étape proposera de nouvelles actions de sensibilisation et de mobilisation afin de maintenir l'élan créé et de continuer à promouvoir des comportements sécuritaires sur nos routes.

Parce que la sécurité routière n'est pas une campagne d'un jour, mais un engagement de tous les instants, nous invitons l'ensemble des citoyens à poursuivre leurs efforts. Continuons de lever le pied et de faire de Piedmont un endroit où chacun peut circuler en toute sécurité.



Bernard Bouclin, Maire
Serge Castellano, Représentant du P'tit Train du Nord
Marouan Bel Fakir, représentant de la SAAQ
Lieutenant Germain Cusson, Sûreté du Québec

RETRAIT DES LIGNES 310-4141 ET *4141

Dans le cadre de la transition vers le réseau 9-1-1 de prochaine génération, la Sûreté du Québec amorcera, au cours des prochains mois, le retrait progressif des lignes téléphoniques 310-4141 et *4141. Ces lignes, encore utilisées pour communiquer avec nos services, reposent sur une technologie désuète et ne répondent plus aux exigences actuelles en matière de communication d'urgence, notamment en ce qui a trait à l'identification et à la géolocalisation des appelants.

Afin d'assurer une prise en charge optimale des appels, des travaux sont en cours afin de centraliser les appels d'urgence vers les Centres d'urgence 9-1-1 et d'orienter les appels non urgents vers les postes de police locaux de la SQ. Pour une situation urgente, il faut maintenant composer le 9-1-1.



• LOISIRS •

PROGRAMME D'ACCÈS LOISIRS DES PAYS-D'EN-HAUT

Places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air !

En partenariat avec les municipalités et villes de Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut, ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu la possibilité de participer à des activités de loisirs gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité.

Inscriptions — Accès loisirs session automne :

Sainte-Adèle :

Lundi 31 août de 13 h à 16 h

Garde-Manger des Pays-d'en-Haut,
1291 Boul. de Sainte-Adèle

Saint-Sauveur :

Mercredi 2 septembre de 9 h 30 à 11 h

Sous-sol de l'église Saint-Sauveur,
205, rue principale

Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenu lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS : 24 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Admissibilité

Les résidents de Piedmont peuvent s'inscrire à toutes les activités décrites à l'intérieur de ce programme. Les non-résidents sont les bienvenus, mais devront payer des frais additionnels pour certaines activités.

Procédures d'inscriptions

Pour procéder à votre inscription, rendez-vous sur le site web de la Municipalité à l'onglet "Loisirs et culture", "Loisirs et vie communautaire", "Cours et activités" et cliquez sur le bouton Sport Plus.

Politique de remboursement

Annulation avant le début des cours

Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, le montant total de votre inscription sera remboursé, moins 10% de frais de gestion.

Annulation après le début des cours

Après le 1^{er} cours, vous devrez payer ces 2 montants :

- Le coût du cours déjà suivi;
- Des frais de gestion de 20 % sur la balance des cours non suivis.

Après le 2^e cours : seulement sur présentation d'un billet médical, plus les frais suivants :

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20 % sur la balance des cours non suivis.

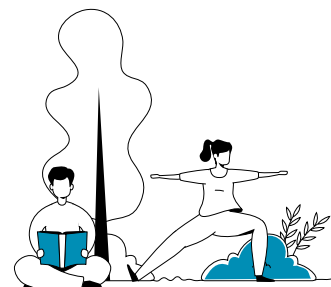


Pour informations, communiquez avec Annabelle Lake au Service des loisirs au 450 227-1888 poste 258 ou par courriel : alake@piedmont.ca

• LOISIRS •

PROGRAMMATION Automne

Inscriptions : 24 août au 7 septembre



Cours	Journée	Heure	Début	Fin	Durée	Lieu	Professeur(e)	Tarifs
Karaté* Débutant 5 à 99 ans	Lundi et Mercredi	18 h à 19 h	9 sept.	14 déc.	12 semaines	Salle de la gare	François Peloquin Maxime Beaudry	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$
Karaté* Avancé 5 à 99 ans	Lundi et Mercredi	19 h à 20 h	9 sept.	14 déc.	12 semaines	Salle de la gare	François Peloquin Maxime Beaudry	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$
Danse gitane* Intermédiaire	Mercredi	10 h 30 à 12 h	16 sept.	2 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Hélène Sanschagrin	Résident : 170 \$ Non-résident : 185 \$
Gypsy baladi* Pour tous	Jeudi	10 h 30 à 12 h	17 sept.	3 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Hélène Sanschagrin	Résident : 170 \$ Non-résident : 185 \$
Danse orientale- baladi* Intermédiaire	Vendredi	10 h 30 à 12 h	18 sept.	4 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Hélène Sanschagrin	Résident : 170 \$ Non-résident : 185 \$
Yoga* Pour tous	Jeudi	18 h 30 à 19 h 30	17 sept.	3 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Romy Lemieux	Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$
Zumba*	Mardi	18 h 30 à 19 h 30	15 sept.	1 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Carole Harinen	Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$
Mise en forme*	Mardi	9 h à 10 h	15 sept.	1 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Carole Harinen	Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$
Stretching*	Mardi	10 h 15 à 11 h 15	15 sept.	1 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Carole Harinen	Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$
Abdos-fesses- cuisses*	Mardi	17 h 30 à 18 h 30	15 sept.	1 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Carole Harinen	Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$
Pilates*	Vendredi	9 h à 10 h	18 sept.	4 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Carole Harinen	Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$
Danse en ligne country* niveau 1-2	Lundi	15 h à 16 h	14 sept.	30 nov.	10 semaines	Salle de la gare	Judith Grossinger	Résident : 120 \$ Non-résident : 135 \$
Danse en ligne country* niveau 1-2	Samedi	15 h à 16 h	19 sept.	21 nov.	10 semaines	Salle de la gare	Judith Grossinger	Résident : 120 \$ Non-résident : 135 \$
Atelier de chant choral* Adultes et 12 ans et +	Samedi	10 h à 12 h	12 sept.	5 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Audrey Nobili	Résident : 180 \$ Non-résident : 195 \$
Ateliers de carrières*	Mardi	13 h 30 à 15 h 30	15 sept.	17 nov.	10 semaines	Salle de la gare	Louise Gingras	Résident : 30 \$ Non-résident : 45 \$
Ateliers d'arts créatifs*	Mercredi	13 h à 15 h	16 sept.	7 oct.	4 semaines	Salle de la gare	Danielle Céline Plante	Résident : 120 \$ Non-résident : 135 \$
Ateliers d'arts créatifs*	Mercredi	13 h à 15 h	21 oct.	21 nov.	4 semaines	Salle de la gare	Danielle Céline Plante	Résident : 120 \$ Non-résident : 135 \$
Le café des Aînés	Jeudi	13 h 30 à 15 h 30	10 sept.	10 déc.	12 semaines	Salle de la gare	Responsable	Résident : Gratuit Non-résident : 15 \$

* Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale



DESCRIPTION DES COURS

Karaté (débutant) : Mise en forme tout en développant la confiance en soi, la maîtrise du corps et de l'esprit. Le karaté enseigne le respect et la discipline. Vous pouvez porter votre propre uniforme de karaté. Autrement, un jogging, un chandail de sport et des souliers de course sont recommandés.

Karaté (avancé) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de karaté débutant. Vous pouvez porter votre propre uniforme de karaté. Autrement, un jogging, un chandail de sport et des souliers de course sont recommandés.

Danse gitane (intermédiaire) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse gitane pour tous. L'habit est composé d'une jupe longue et le cours se fait pied nu.

Gypsy baladi (pour tous) : Un style de danse orientale fusionnant les mouvements folkloriques gitans (roms) avec le baladi, une danse égyptienne traditionnelle. L'habit est composé d'une jupe longue et le cours se fait pied nu.

Danse orientale-baladi (intermédiaire) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse orientale-baladi pour débutant. L'habit est composé d'une jupe longue et le cours se fait pied nu.

Yoga pour tous : Le cours pour tous est une invitation à ralentir, à vous reconnecter à votre corps et à apaiser votre esprit, peu importe votre âge, votre flexibilité ou votre condition physique. Vous devez apporter votre tapis de yoga.

Zumba : Une activité de mise en forme qui combine danse et exercices cardiovasculaires, le tout sur des musiques entraînantes.

Mise en forme : Ce cours propose des mouvements fluides, sécuritaires et sans impact violent. Ici, pas de compétition ni de performance à outrance. Nous travaillons à votre rythme pour stimuler le cœur, renforcer les muscles qui soutiennent le corps au quotidien, et améliorer l'agilité. Le matériel est inclus.

Stretching : Un cours tout en douceur pour améliorer la souplesse, la mobilité et la posture. À travers des étirements simples et sécuritaires. Apportez votre tapis.

Abdos-fesses-cuisses : Ce cours se concentre spécifiquement sur le bas du corps et la sangle abdominale. La séance combine des exercices de renforcement musculaire isolés et des mouvements fonctionnels. Apportez votre tapis.

Pilates : Une méthode d'exercice physique douce qui vise à renforcer les muscles profonds, améliorer la posture, la souplesse et l'équilibre. Apportez votre tapis.

Danse en ligne country (niveau 1-2) : Conçu pour ceux qui veulent apprendre la danse en ligne country dans une ambiance ultra-décontractée. C'est le niveau idéal pour apprivoiser les pas de base, développer ton rythme et surtout, décrocher de ta routine. Nous recommandons des souliers de course, sinon c'est le temps de sortir tes bottes de cowboy !

Ateliers de carteries : Lors de ces ateliers, vous apprendrez à créer différents modèles de cartes pour toutes les occasions. Vous aurez accès à différents outils nécessaires à la création de celles-ci. Une liste de matériel vous sera envoyée par courriel.

Atelier de chant choral : Ce cours vous propose des exercices de respiration, d'écoute et de technique vocale, dans une ambiance bienveillante. Chanter en groupe, sans audition ni prérequis.

Ateliers d'arts créatifs : Cet atelier invite les personnes de 50 ans et plus à s'initier aux notions de base de l'artisanat et à stimuler leur imagination à travers des projets variés, en expérimentant plusieurs techniques et matériaux simples (peinture acrylique, feutres, collages, impressions d'objets). Le matériel est inclus.

Le café des Aînés : Dans une ambiance conviviale, un café à la main, un moment d'échange, de détente et de partage. Des jeux de cartes et de jeux de société, ainsi que de petites conférences et ateliers variés pensés pour le bien-être et le plaisir des aînés.

Nouveauté!

Nouveauté!

Nouveauté!



POLITIQUE DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE

La Municipalité de Piedmont est fière de souligner le dévouement, la discipline et l'effort des athlètes de Piedmont dans la poursuite et l'atteinte de leurs objectifs, en lien avec une démarche d'excellence au niveau scolaire et sportif.

Toute collectivité est fière de soutenir, d'appuyer et de mettre en lumière ces performances. Le niveau d'excellence reflète un bel exemple de persévérance et de courage. Ces jeunes, par leur passion et leur quête, donnent un sens à notre communauté.

Ce programme de soutien à l'excellence sportive vise à souligner la ténacité, la rigueur et l'assiduité au travail des jeunes athlètes de Piedmont et de confirmer cette reconnaissance en soutenant financièrement ces jeunes.

La date limite pour remettre une demande est le 25 septembre 2026 via le piedmont.ca.

CATÉGORIES DES BOURSES

Le niveau de bourse octroyé est lié avec le niveau de compétition dans lequel l'athlète évolue, soit :

Niveau Espoir

L'athlète représente Piedmont, dans la région administrative des Laurentides.

Niveau Relève

L'athlète représente la région des Laurentides dans une compétition où est représenté l'ensemble des régions administratives du Québec.

Niveau Élite

L'athlète représente la province du Québec, dans une compétition canadienne.

Niveau Excellence

L'athlète représente le Canada dans une compétition à l'échelle internationale.



INFORMATIONS :
Mélissa Paquette, coordonnatrice des loisirs
mpaquette@piedmont.ca
450-227-1888, poste 230

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS

Dans le but d'encourager la pratique d'activités sportives auprès de ses citoyens de moins de 17 ans, la Municipalité offre un remboursement des frais de non-résident pour les activités sportives n'étant pas offertes sur son territoire ou dans le cadre d'une entente intermunicipale.

De plus, afin de promouvoir une vie active auprès des aînés de la Municipalité, une réduction sera offerte aux citoyens de 55 ans et plus s'inscrivant à la majorité des activités municipales.

Pour consulter le Politique de remboursement, visitez le piedmont.ca

INFORMATIONS :

Mélissa Paquette, coordonnatrice des loisirs
mpaquette@piedmont.ca
450-227-1888, poste 230

UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE

Une entente intermunicipale conclue entre sept Municipalités soit Morin-Heights, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Sauveur et Piedmont permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la Municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des Municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la Municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la Municipalité qui offre l'activité.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE — AUTOMNE

Plus **D'UNE SOIXANTAINE D'ACTIVITÉS SONT DISPONIBLES**, voir notre site internet pour les consulter : piedmont.ca

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights

450 226-3232, poste 132 | morinheights.com

Municipalité de Piedmont

450 227-1888 | piedmont.ca

Municipalité de Saint-Adolphe D'Howard

819 327-2626 | stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

450 224-2675, poste 262 | sادل.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle

450 229-2921, poste 7244 | ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

450 228-2543, poste 221 | lacmasson.com

Ville de Saint-Sauveur :

450 227-0000, poste 4000 | vss.ca

Pickleball intérieur cet automne !

Nouveauté!

Bonne nouvelle pour les passionnés de sport !

Dès septembre, venez jouer au pickleball à l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin de Sainte-Adèle.

HORAIRE ET SESSIONS

**Tous les dimanches,
du 13 septembre au 29 novembre**
(session de 12 semaines).

La saison sera divisée en deux ligues distinctes (une de jour et une de soir).

Ligue de JOUR (1 terrain disponible par bloc)

- 9 h à 10 h 30
- 10 h 30 à 12 h
- 12 h à 13 h 30
- 13 h 30 à 15 h
- 15 h à 16 h 30

Ligue de SOIR (4 terrains disponibles)

- 20 h à 21 h 30

COURS

Dimanche 13 h à 14 h 30

Résident : 105 \$ - Non-résident : 120 \$
École secondaire A-N Morin de Ste-Adèle
Professeur : Jacques Lescarbeau

Cours de pickleball débutant 1-2

Du 13 septembre au 18 octobre

Cours de pickleball intermédiaire 1-2

Du 25 octobre au 29 novembre

PLACES LIMITÉES – FAITES VITES !

Le nombre d'inscriptions est restreint pour maximiser le temps de jeu. Ce sont nos responsables qui géreront la liste des participants pour chaque plage horaire.

Inscriptions et détails :

www.piedmont.ca



CENTRE SPORTIF Pays-d'en-Haut

Les inscriptions aux cours de la session d'automne du Centre sportif Pays-d'en-Haut se dérouleront
du 16 au 29 août 2026.

De plus, veuillez noter que l'entretien annuel des Bassins Desjardins aura lieu du 17 août au 7 septembre 2026. Durant cette période, les Bassins Desjardins et le vestiaire universel seront fermés.

Les activités à la Glace IGA se poursuivront selon l'horaire habituel.

Pour connaître tous les détails, visitez le www.centresportifpaysdenhaut.com ou communiquez avec le Centre sportif au 579 202-1722.



Gare
de Piedmont

**Du 26 juin au
7 septembre**

Entrée
GRATUITE

Venez déguster un café tout
en admirant les expositions.

**Danielle
Tremblay**
20 au 23
août

**Suzanne
Aubuchon**
27 août au
7 septembre

• ÉVÉNEMENTS •



Le mystère du VILLAGE FANTÔME

**Réservez votre soirée
du 25 octobre!**

Dès la tombée de la nuit, une ambiance mystérieuse et palpitante s'empare de Piedmont...

Cette année, le parc Gilbert-Aubin se transforme et vous transporte au cœur d'un authentique Western.

Oserez-vous vous aventurer dans notre sentier?

Un étrange village fantôme, mystérieusement abandonné par les vivants et soudainement celui-ci a repris vie. Les anciens habitants vous attendent de pied ferme. Le shérif local arpentera d'ailleurs les lieux avec son fidèle cheval pour tenter de maintenir l'ordre dans ce village maudit!

Décors immersifs, énigmes et surprises mémorables seront au rendez-vous pour tous les cow-boys et aventuriers d'un soir!

DÉTAILS DE L'ÉVÉNEMENT

Dimanche 25 octobre

De 17 h 30 à 19 h 30

(juste à temps pour voir les ombres s'allonger...)

Dans le sentier Jackrabbitt du parc Gilbert-Aubin
(685, boulevard des Laurentides, Piedmont)

AVIS AUX VOYAGEURS :

Restez sur vos gardes et ouvrez l'œil...

Dans la pénombre du sentier, vous ne savez jamais quel hors-la-loi de l'au-delà pourrait surgir du décor! Serez-vous assez braves pour traverser le village?

On vous attend!



LE MARATHON DU P'TIT TRAIN DU NORD

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous sommes à préparer notre 9e édition du Marathon P'tit Train du Nord qui aura lieu le **3 et 4 octobre**,

Encore une fois, les coureurs ont répondu en grand nombre. Au total c'est plus de 6000 participants pour les deux distances. Chaque année le départ du Demi-Marathon est donné à Piedmont.

Pour les coureurs qui ont manqué la période d'inscription, il est toujours possible d'être bénévole et d'avoir le privilège de s'inscrire avant l'ouverture officielle des inscriptions de l'édition de 2027.

Venez en grand nombre encourager les coureurs. Au grand plaisir de vous voir comme coureur ou comme bénévole !

Pour toutes informations:

<http://marathontraindunord.com/contact/>

L'équipe du Marathon P'tit Train du Nord

**Au-delà de la performance –
L'accomplissement de soi ! »**



• BIBLIOTHÈQUE •



NOS COORDONNÉES

450 227-0000, poste 4121
bibliotheque@vss.ca
mabiblioamoi.ca

Heures d'ouverture

Dimanche et lundi : Fermé
Mardi au vendredi : 10 h à 18 h
Samedi : 10 h à 16 h

Abonnement

Abonnement **gratuit** pour les résidents de Saint-Sauveur et Piedmont.

HEURE DU CONTE

Lundi 9 h 30

**28 septembre,
26 et 30 octobre,
30 novembre et
7 décembre**

Chalet Pauline-Vanier,
bibliothèque



Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans. Réservation téléphonique requise au 450 227-0000, poste 4121

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

**16 octobre
et 4 décembre**

Chalet Pauline-Vanier,
bibliothèque



Lecture et animation d'un conte et bricolage pour les enfants de 3 à 5 ans. Réservation téléphonique requise au 450 227-0000, poste 4121



LES JOURNÉES DE LA CULTURE 25 au 27 septembre

Sous le thème « la culture fait du bien » cet événement est une occasion pour démocratiser, découvrir, apprécier et célébrer les arts et la culture sous toutes ses formes. Programmation des journées de la culture à venir sur Facebook et au vss.ca

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres chez votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et il recevra gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre, le numéro spécial de la revue Naître et grandir, ainsi qu'un feuillet de suggestions de lecture et de comptines.



CINÉ – CONFÉRENCE LA RICHESSE DES ORDURES

Jeudi 15 octobre à 19 h

Chalet Pauline-Vanier, grande salle | Entrée libre

Documentaire de Dominic Savard qui explore la réutilisation des déchets et propose des solutions pour une société plus durable face à la culture du jetable.



• AINÉS •

CAFÉ DES AÎNÉS — VOTRE RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE

Envie de jaser, de bouger ou simplement de passer un bon moment en agréable compagnie ? Le Café des Aînés est le rendez-vous convivial idéal pour briser la routine, créer de nouveaux liens et faire le plein de sourires dans une ambiance ultra-chaude !

Dès l'automne, venez vous installer confortablement à la Salle de la Gare à Piedmont. Autour d'un bon café fumant ou d'un thé réconfortant, c'est l'endroit parfait pour partager des discussions animées, assister à des conférences captivantes ou lancer une partie de vos jeux préférés : cartes, Rummy, Train mexicain et bien d'autres surprises récréatives !

Détails :

- Quand : Tous les jeudis, du 10 septembre au 10 décembre
- Heure : De 13 h 30 à 15 h 30
- Où : À la chaleureuse Salle de la Gare de Piedmont

Tarifs :

- Résidents de Piedmont : C'est 100 % gratuit !
- Non-résidents : Seulement 15 \$ pour toute la session.

Inscription obligatoire :

piedmont.ca/fr/loisirs-et-culture/loisirs-et-vie-communautaire/activités

Bon à savoir : Tous les jeux sont fournis sur place !
Amenez simplement votre bonne humeur, on s'occupe du café. On a hâte de vous y voir !



COMITÉ DES AÎNÉS DE PIEDMONT



Une douce réflexion sur le temps qui passe...

M. Jean-Paul Déom, membre dévoué de notre comité des Aînés, partage avec nous une magnifique réflexion sur l'art de vieillir. Une véritable ode à la sérénité et à la sagesse qui fait du bien à l'âme.

Voici son texte :

« Quand nous comprenons que chaque jour est un jour de moins et non un jour de plus... Nous donnons plus d'importance à la vie... » – Khaled Helles Abu Ahmed
Alors vieillir n'est pas une fin, c'est une autre forme de commencement. Plus sereine, plus discrète et plus silencieuse, pleine de vérité.

Alors vieillir, ce n'est pas renoncer, c'est accepter. Accepter que nous ne pouvons plus tout faire. Nous savons que nous sommes encore là... Que nous pouvons encore ressentir, penser, rêver, même si les années s'accumulent.

Alors vieillir, c'est accueillir ce qui vient comme il vient. Ne pas s'épuiser à vouloir arrêter les marées, à tenter de changer ce qui ne change pas, mais vouloir ce qui arrive de la manière dont il arrive. Jouer sa partition du mieux que nous le pouvons, même si nous n'avons pas écrit la symphonie.

Alors vieillir, c'est choisir de ralentir quand notre cœur en a besoin, de croire en nous malgré les doutes, de reconnaître que l'erreur fait partie du chemin, et que notre valeur ne dépend pas uniquement de nos réussites.

Et enfin, vieillir, et surtout bien vieillir, c'est garder son âme d'enfant pour s'amuser de rien, ses rêves d'enfant pour n'être limité par rien, et ses yeux d'enfant pour s'émerveiller de rien afin, comme le propose si bien Marcelle Houde : se fabriquer un p'tit bonheur à chaque jour.

– Jean-Paul Déom



• ORGANISMES •



GARDE-MANGER DES PAYS-D'EN-HAUT

AIDE ALIMENTAIRE ET VESTIMENTAIRE

POUR FAIRE
UN DON



Le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut est un organisme à but non lucratif établi depuis 1995.

Nous offrons des services d'aide alimentaire et vestimentaire aux personnes vulnérables sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

POUR INFORMATION/INSCRIPTION POUR UN COMPTOIR ALIMENTAIRE, COMMUNIQUEZ AVEC NOUS.

Le centre administratif est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 16h.

Pour bénéficier d'un soutien alimentaire, chaque personne est évaluée en fonction de sa situation socio-économique.

SAVEZ-VOUS QU'UN QUÉBECOIS SUR DIX AURA UN JOUR RECOURS À DE L'AIDE ALIMENTAIRE ?

Pour diverses raisons : perte d'emploi, séparation, maladie, situation financière précaire, incendie, etc.

450 227-3757 | info@gardemangerpdh.ca
 /gardemangerdespaysdenhaut

ITMAV : UN SOUTIEN DE PROXIMITÉ POUR LES AÎNÉS DE LA MRC



L'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut offre le service ITMAV (Intervenant de milieu auprès des aînés) sur l'ensemble du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Ce service gratuit et confidentiel vise à rejoindre les personnes aînées qui vivent de l'isolement, des difficultés ou qui ne connaissent pas les ressources pouvant les aider. L'intervenante de milieu établit un lien de confiance avec eux, les écoute, les accompagne dans leurs démarches et les dirige vers les services adaptés à leurs besoins.

Que ce soit pour briser l'isolement, obtenir de l'aide pour accéder à des ressources ou simplement être accompagné dans certaines démarches, le service ITMAV contribue à favoriser le bien-être, la sécurité et le maintien à domicile des aînés de notre communauté.

Pour obtenir plus d'information ou référer un aîné, communiquez avec l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut au 450 229-9020.



MAISON DES JEUNES SAINT-SAUVEUR/PIEDMONT

Existe-t-il un endroit où les ados ont envie d'aller... sans qu'on les oblige ? Oui, oui, ça existe!

C'est à la Maison des jeunes Saint-Sauveur/Piedmont, et ce depuis 36 ans. Elle y accueille principalement des jeunes entre 12 et 17 ans de Saint-Sauveur et de Piedmont, mais également les ados des autres communautés environnantes.

À la Maison des jeunes, on rit, on bouge, on crée, on cuisine, on y joue de la musique, on débat, on réalise des projets et, entre deux parties de billard, de ballon-panier ou encore une soirée pizza, il se passe quelque chose d'encore plus important : les jeunes évoluent.

En plus de ses activités régulières, la Maison des jeunes offre également un service gratuit d'aide aux devoirs pour les élèves du primaire. De plus, afin de prévenir le décrochage scolaire, nous avons également mis en place une école de milieu pour des élèves qui sont en rupture avec le système scolaire ou en voie de l'être.

Nous invitons les adolescents et leurs familles à venir nous rencontrer et à découvrir tout ce que notre milieu de vie a à offrir.

[instagram.com/mdjsaintsauveurpiedmont/](https://www.instagram.com/mdjsaintsauveurpiedmont/) pour nous suivre. Ou encore communiquer avec nous par téléphone au 450 227-4129 ou par courriel, mdjssp@gmail.com

La Maison des jeunes Saint-Sauveur/Piedmont : un endroit où l'on vient pour le plaisir... et où l'on découvre tout ce dont on est capable!

PORTES OUVERTES D'AUTOMNE : C'EST UN RENDEZ-VOUS !



MAISON DE
LA FAMILLE
des Pays-d'en-Haut

L'équipe de la Maison de la famille des Pays-d'en-Haut vous invite chaleureusement à sa journée **Portes ouvertes le jeudi 10 septembre dès 10 h !** (En cas de pluie, l'événement sera remis au lendemain).

C'est l'occasion idéale de venir rencontrer nos travailleuses, de découvrir notre milieu et de profiter de notre grand **bazar gratuit**.

Inscriptions et adhésions : Ce moment sera parfait pour renouveler votre adhésion annuelle et vous inscrire à nos activités d'automne. Vous préférez planifier à l'avance ?

- **Dès le 1^{er} septembre :** Les adhésions et les inscriptions (liste d'intérêt) débutent en ligne.
- **21 septembre :** Lancement officiel de la session d'automne et début des activités.

Bienvenue à toutes les familles ! Nous avons bien hâte de vous retrouver.

• CONCOURS DE DESSIN •

CONCOURS D'HALLOWEEN POUR LES PETITS PIEDMONTAIS

À l'occasion de la fête d'Halloween, aide Pompon à finaliser son costume afin qu'il soit bien visible et sécuritaire lors de sa tournée dans les rues de Piedmont.

Une initiative dans le cadre de la campagne de sécurité routière « À Piedmont, calmons-nous le pompon »



Prénom : _____ Nom : _____ Âge : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____



Pour participer au tirage d'un panier d'Halloween, **fais parvenir ton dessin avant le 23 octobre 16 h à l'Hôtel de Ville en personne.** Tirage le 30 octobre. Le concours est ouvert aux enfants âgés de moins de 12 ans et résidents de Piedmont. Les dessins transmis par courriel ne sont pas admissibles. Une adresse doit être indiquée pour participer au tirage. Un seul dessin par enfant.



**Vous êtes une famille nouvellement arrivée
dans la MRC des Pays-d'en-Haut ?**



**Vous désirez connaître les services
et activités offerts pour les familles
dans votre communauté ?**

**Vous avez un nouveau bébé
à la maison ?**



2 FAÇONS DE VOUS INFORMER !

Bénéficiez gratuitement d'une Visite importante pour les parents (VIP)

L'agente de liaison vous accueille
chaleureusement en vous offrant de
l'information pour vous et vos enfants.
Un sac de bienvenue vous sera
gracieusement offert!

Inscrivez-vous au Bulletin Info-Famille

Le bulletin Info-Famille des Pays-d'en-Haut
envoyé deux fois par mois vous permet
d'être à l'affût des activités offertes pour
les familles dans votre communauté.



Contactez-nous
pour vous inscrire !
450 275-9894
visitesvip.pdh@gmail.com



Projet financé par
la MRC des Pays-d'en-Haut



Suivez-nous
sur Facebook



HÔTEL DE VILLE

670, rue Principale, Piedmont QC J0R 1K0
450 227-1888

Heure d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
et le vendredi de 8 h à midi

Pour information générale, vous pouvez
également transmettre un courriel à
info@piedmont.ca.

Pour la liste complète des courriels et
numéros de poste, n'hésitez pas à consulter
notre site web à piedmont.ca.

piedmont.ca



PENSE AU CJE pour ton parcours de vie

Consulte nos services et activités
ou prends rendez-vous :

www.cjepdh.ca



@CJEPDH



@cje_pdh



450.227.0074